



FFvolley

SAttention : Le document ci-dessous permet de prendre connaissance des décisions de la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux de la DNACG.

Ces décisions sont données pour information et ne remplacent en rien la décision motivée qui est notifiée aux clubs par courrier recommandé.

RELEVÉ DE DÉCISIONS N°6

Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux

Réunion télématique du 23 au 27 février 2023

PRÉSENTS

Madame	Christine LOMBARD	Membre
Messieurs	Benjamin SCHLICKLIN,	Président
	Philippe MANIEL,	Membre
	Thibault PORTALEZ.	Membre

EXCUSÉS

Messieurs	Joris ROUGIER,	Membre
	Thierry CHIRON,	Membre
	Félix MUTIO,	Membre
	Robert VINCENT.	Membre

ASSISTE

Monsieur	Alex DRU.	Chargé de missions juridiques et contrôle de gestion des clubs
----------	-----------	--

Du 23 au 27 février 2023, la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux s'est réunie sur convocation régulière de ses membres par voie télématique.

Elle a procédé à l'analyse de la situation financière de trois clubs suite à des demandes de révision d'encadrement de masse salariale pour la saison 2022/2023.

La Commission a délibéré et pris les décisions suivantes :

UGS ROYAN/SAINTES OCEAN VB

- Encadrement de masse salariale au montant proposé pour la saison 2022/2023.

Benjamin SCHLICKLIN
Président de la CACCF



VBC CHALON SUR SAONE

- Encadrement de masse salariale au montant proposé pour la saison 2022/2023.

Benjamin SCHLICKLIN
Président de la CACCF



VOLLEY CLUB HARNES

- Encadrement de masse salariale au montant proposé pour la saison 2022/2023.

Benjamin SCHLICKLIN
Président de la CACCF

